



## Légumes de plein champ

**N°02**  
**13/04/2017**



### Animateur filière

Aurore TAILLEUR  
**FREDON Aquitaine**  
[a.tailleur@fredon-aquitaine.org](mailto:a.tailleur@fredon-aquitaine.org)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Légumes de plein champ  
N°2 du 13/04/2017 »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Asperge

- **Récoltes en cours.**
- **Mouche des semis** : période de sensibilité, présence de dégâts de larves, parfois importants, dans les Landes.
- **Taupins, Scutigérelles** : attaques importantes dans les Landes, notamment dans le Tursan (secteur sensible).
- **Criocères, Mouches de l'asperge, Mouches mineuses** : suite aux conditions climatiques estivales du week-end dernier, les premiers individus ont fait leur apparition dans les parcelles.

### Carotte

- **Parcelles de carottes primeurs globalement saines.**
- **Adventices** : présence de pâturins et de morelles.

### Maïs doux

- **Début des semis de maïs doux sur la zone Aquitaine.**
- **Vers gris** : les vols d'*Agrotis ipsilon* et *segetum* ont commencé depuis fin mars dans le Nord 33 – Entre-Deux-Mers, le Sud Adour, les Gaves et les Sables. Surveillez vos parcelles !

En 2017, les réseaux de surveillance pour la filière légumes de plein champ seront constitués de deux niveaux :

**Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement selon un protocole national ;

**Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique.

# Asperge

## Surface renseignée

Cette semaine, 640 ha d'asperge en cours de récolte (470 ha dans les Landes et 170 ha dans le Blayais) ont été renseignés ainsi que 30 ha dans le Blayais de parcelles non récoltées (plantations 2016 et 2017).

Dans les Landes, le débattage a commencé sur les plantations 2016.

## Etat sanitaire des cultures

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans les Landes, des dégâts de larves de mouches des semis sont visibles sur 217 ha (soit 46% de la surface renseignée) :

- 202 ha avec moins de 5% des turions attaqués (dont 160 ha impactés suite au rebattage de parcelles bâchées). Ces attaques devraient s'estomper d'ici la semaine prochaine ;
- 15 ha avec plus de 5% de turions atteints dont 1,5 ha non bâchés avec un taux d'attaque de 35%.

Dans le Blayais, la mouche des semis est présente depuis début mars sur les 30 ha non récoltés observés (dont 15 ha avec présence sur plus de 5% de la surface). Aucun dégât de larves sur les turions n'est signalé sur les parcelles en récolte.

**Période de risque** : jeune turion en cours de récolte.

#### **Evaluation du risque :**

Actuellement nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Rouille physiologique du turion**

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans les Landes, quelques très légères traces de rouille sont visibles sur les turions sur 355 ha (soit 75% de la surface en récolte renseignée) mais rien de significatif (présence sur moins de 5% des turions).

Dans le Blayais, des symptômes de rouille physiologique sur turions sont signalés sur 20 ha (soit 12% de la surface en récolte renseignée) dont 5 ha avec présence de symptômes sur plus de 5% des turions.

- **Taupins**

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans les Landes, des attaques de taupins sont signalées sur 19 ha avec plus de 5% des turions attaqués dont 14 ha dans le Tursan, avec 15% de turions touchés.

Dans le Blayais, des dégâts de taupins sont visibles sur 2 ha en récolte avec moins de 5% de turions attaqués. Sur les jeunes aspergeraies non récoltées, on note également la présence de taupins sur 5 ha (sur moins de 5% de la surface).

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

#### **Evaluation du risque :**

Les terres noires de Chalosse et de Tursan sont favorables à ce ravageur qui attaque les jeunes turions en croissance.

## • Scutigérelles

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans les Landes, des attaques importantes de scutigérelles sont signalées sur 1,6 ha avec plus de 5% des turions touchés :

- 0,9 ha dans le Tursan avec 40% des turions atteints ;
- 0,7 ha dans les Sables avec 15% des turions atteints.

**Période de risque :** jeune turion en croissance.



Dégâts de scutigérelles sur turions  
(Crédit photo : C. Labrouche, COPADAX)

## • Vers gris

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans le Blayais, des attaques de vers gris sur turions sont signalés sur 5 ha (jeunes plantations non récoltées) sans dégâts significatifs pour le moment (présence sur moins de 5% de la surface).

Dans les Landes, sur les deux sites de piégeage à phéromones vers gris en parcelles d'asperge, les premières captures ont été enregistrées la semaine dernière.

**Période de risque :** jeune turion en croissance.

## • Mouche de l'asperge

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans le Blayais, les mouches de l'asperge étaient absentes jusqu'à la fin de la semaine dernière. Les premiers individus (adultes) sont apparus nombreux au cours du week-end dernier. On note leur présence sur 15 ha (soit 50% des parcelles non récoltées observées) dont 5 ha avec présence sur plus de 5% de la surface.

#### **Evaluation du risque :**

Actuellement, nous sommes en période à risque : le vol est en cours dans le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

## • Mouche mineuse de l'asperge

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans le Blayais, les mouches mineuses de l'asperge ont fait leur apparition dans les aspergeraies au cours du week-end dernier. Elles sont présentes dans les jeunes plantations sur 5 ha (sur moins de 5% de la surface).

## • Criocères

### **Situation en Nouvelle-Aquitaine :**

Dans le Blayais, les premiers criocères adultes ont été observés sur les jeunes aspergeraies au cours du week-end dernier. Des œufs sont également visibles dans les aspergeraies. On note la présence de criocères sur 20 ha (soit 2/3 de la surface non récoltée renseignée) avec moins d'un individu visible par mètre linéaire.

**Période de risque :** stades juvéniles de l'asperge.

#### **Evaluation du risque :**

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang (source Adar Blayais) et n'est pas atteint pour le moment. Les températures élevées de ces derniers jours sont favorables à ce ravageur, surveillez vos parcelles !

# Carotte

## Surface renseignée

Pour la rédaction de ce bulletin, 320 ha de carottes primeurs ont été renseignés.

Le débâchage des parcelles de carottes primeurs se poursuit. Suite aux conditions climatiques peu humides, les sols sont très séchant par conséquent le débâchage risque d'être forcé afin de pouvoir irriguer les parcelles.

## État sanitaire des cultures

Actuellement, les parcelles de carottes primeurs sont globalement saines.

Des adventices sont visibles dans les parcelles notamment du pâturin ainsi que quelques levées de morelles.

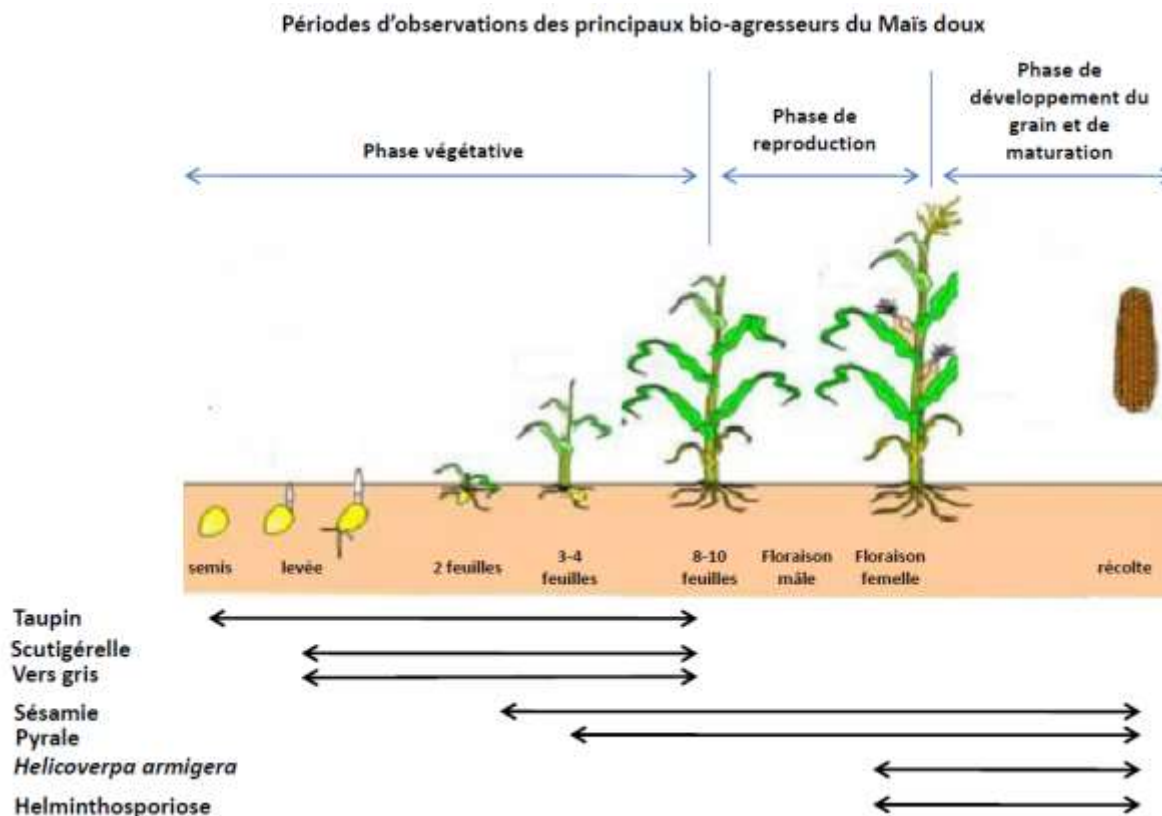
# Maïs doux

## Réseau de surveillance

En 2017, une dizaine de parcelles de référence, situées dans les principaux bassins de production de maïs doux Aquitains (Gaves, Sud Adour, Sables, et Lot-et-Garonne), sera suivie. De plus, de nombreuses parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine dans ces mêmes bassins de production.

Un réseau de piégeage constitué de pièges à phéromones et de pièges lumineux va également permettre de réaliser l'analyse de risque en parcelle de maïs doux. En 2017, près de 150 pièges seront positionnés sur l'ensemble de la zone Aquitaine d'ici la fin du mois d'avril. Ce réseau de piégeage concerne les ravageurs suivants : Sésamie, Pyrale du maïs, Vers gris (*Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*), *Helicoverpa armigera* et *Spodoptera exigua*.

## Principaux organismes nuisibles et périodes à risque



## Etat des semis

Les premiers semis de maïs doux ont débuté en Nouvelle-Aquitaine. A ce jour, environ 1060 ha de maïs doux ont été semés : 910 ha dans les Sables des Landes et 150 ha en Lot-et-Garonne.

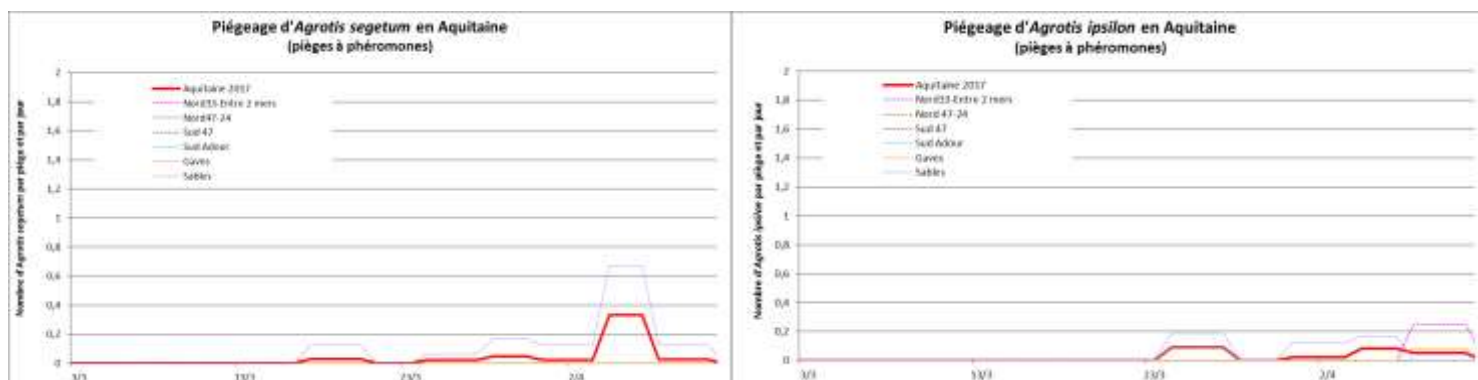
## Etat sanitaire des cultures

### • Vers gris

#### Situation zone Aquitaine :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 9 mars dernier. Les premières captures d'*Agrotis ipsilon* ont été enregistrées le 27 mars dans le Sud Adour (maïs) et dans les Sables (carotte) et les premières captures d'*Agrotis segetum* ont été enregistrées dans les Sables (carotte) le 20 mars dernier.

Actuellement, le vol d'*A. ipsilon* a commencé dans le Nord 33 – Entre-Deux-Mers, le Sud Adour, les Gaves et les Sables alors que seul le secteur des Sables est concerné par le vol d'*A. segetum*.



**Période de risque :** jeunes semis, 2 feuilles à 8-10 feuilles.

#### **Evaluation du risque :**

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque des chenilles sont présentes. Surveillez vos parcelles, notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

Pour raisonner la lutte contre ce ravageur, il faut tenir compte :

- du seuil indicatif du risque qui est de 5% de pieds attaqués ;
- du comportement des chenilles qui restent cachées dans le sol pendant le jour et sortent le soir et la nuit.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ sont les suivantes :** Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo